

Roissy, le 08 juillet 2008

Monsieur Marc LAMIDEY  
Président de la compagnie Brit Air  
Aéroport  
CS 27925  
29679 MORLAIX CEDEX

Objet : Dépôt d'un préavis de grève

Monsieur le Président,

Par courrier du 25 juin 2008, les organisations professionnelles signataires du présent courrier ont déclenché, en conformité avec le chapitre IX-4 du protocole syndical, le dispositif de veille sociale et de prévention des conflits.

L'attitude fermée de la direction, sur l'ensemble des thèmes de la veille sociale durant ces discussions, n'a pas permis aux organisations syndicales d'afficher pleinement leurs positions et leurs propositions d'ouverture sur l'ensemble des sujets de la veille sociale.

En particulier, sur les affectations temporaires arbitraires, la direction n'a pas souhaité prendre en compte la réalité sociale des navigants concernés.

En conséquence, nous avons le regret de vous informer que devant votre intransigeance, les syndicats signataires du présent courrier appellent à un arrêt de travail du **jeudi 24 juillet 2008 à compter de 00h01 jusqu'au samedi 26 juillet 23h59 renouvelable.**

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos salutations distinguées.